

Sur la situation en Syrie

1. La Syrie a été ruinée et traumatisée par une guerre civile meurtrière qui dure depuis plus de six ans. La moitié de sa population qui a été forcée de fuir vit encore aujourd'hui dans des conditions provisoires, plus de six millions ayant été déplacés à l'intérieur du pays et cinq millions dans des camps situés dans les pays voisins. Tandis qu'une partie de la population syrienne jouit maintenant d'un léger répit au regard des massacres aveugles et de la destruction sauvage, le Parti Vert Européen appelle la communauté internationale à ne pas détourner son attention.
2. Nous saluons les différents cessez-le-feu qui ont récemment eu lieu, mais nous devons intensifier les efforts diplomatiques afin de poursuivre la suspension des hostilités, de consolider le cessez-le-feu et d'entamer une nouvelle session de pourparlers de paix. Ces pourparlers doivent par ailleurs offrir l'opportunité à la société civile, y compris aux femmes, aux jeunes et aux minorités ethniques et religieuses, de faire entendre sa voix. Depuis le début de cette tragédie, la position du PVE est très claire : nous rejetons et condamnons les tentatives coercitives de soumettre les Syriens par la force et la répression. De telles solutions militaires et violentes ne peuvent assurer une trajectoire durable à la Syrie ni un avenir aux Syriens ; seul un processus politique et inclusif mettra fin à la guerre et instaurera une paix véritablement durable. Imposer des conditions préalables ou exclure des parties de la négociation, comme les Kurdes par exemple, est la garantie assurée de voir ressurgir les hostilités.
3. Le temps viendra où l'on réfléchira et évaluera les erreurs et les manquements de l'Union européenne et de ses États-membres, et de l'ensemble de la communauté internationale dans le conflit syrien. Il sera nécessaire de tirer les conclusions qui s'imposent au regard des conséquences dramatiques de l'aide apportée pour renverser un dictateur par des moyens militaires. Mais pour le moment, il faut réunir toutes les ressources diplomatiques européennes pour appuyer les pourparlers de paix sous l'égide des Nations-Unies. Simultanément, les pays du Golfe sont également appelés à jouer un rôle dans la solution.
4. Tandis qu'ils sont mis sur la touche et marginalisés à la table diplomatique – essentiellement de leur propre fait – les États européens ont un rôle à jouer dans la guérison et la reconstruction de la Syrie ; ils ont également un savoir à partager dans le domaine de la réconciliation, en promouvant la confiance et en surmontant les forces destructrices de la guerre. Les États européens, collectivement avec les forces démocratiques de l'opposition locale comme les conseils locaux et les diverses ONG, doivent mettre en avant la vision de la Syrie de demain, plurielle, inclusive, démocratique et respectueuse de toutes les factions. Les États européens doivent mobiliser leur influence et leur poids économique pour persuader tous les acteurs – en particulier les partenaires régionaux de la Syrie – de déminer le conflit au lieu de l'attiser. Certaines causes sous-jacentes aux mouvements sociaux sont de nature écologique, comme les sécheresses dues au changement climatique mondial intensifiées par le drainage exhaustif des nappes phréatiques. La thématique des ressources en eau a contribué aux conflits régionaux.

5. Nous réitérons notre condamnation absolue des atrocités et des violations courantes des droits de l'homme et du droit international humanitaire commises par les forces du régime d'Assad et de ses alliés, ainsi que les agressions et les crimes contre l'humanité perpétrés par des groupes armés non étatiques, notamment Daesh (parfois dénommé également IS ou ISIS) et Jabhat Fateh al-Sham (anciennement al-Nusra). Tous les crimes de guerre et les violations des droits de l'homme doivent être jugés. La réconciliation devra être fondée sur un État de droit.

6. Nous regrettons sincèrement que de nombreux gouvernements et certains de nos proches partenaires aient fourni un soutien militaire aux belligérants qui ont été et sont toujours responsables de crimes graves. Nous sommes extrêmement préoccupés par le fait que l'opposition armée syrienne soit dominée par de nombreuses milices islamistes radicales qui, dans les territoires qu'elles contrôlent, exercent une discrimination intolérable et persécutent les femmes, les minorités sexuelles, les non-musulmans et les musulmans qui n'adhèrent pas à leur pratique religieuse.

7. Nous dénonçons la complicité du Président Poutine dans la destruction de la Syrie, complicité illustrée de la manière la plus horrible qui soit par la destruction complète de certains quartiers d'Alep par les forces aériennes russes. Néanmoins, le PVE doit faire preuve de réalisme et reconnaître que la Russie s'est attribué un rôle décisif sur la question syrienne. L'intervention étrangère a contribué à prolonger et aggraver cette guerre. En conséquence, nous condamnons également les actions militaires d'autres puissances étrangères, particulièrement celle de l'Arabie saoudite, car elle a encouragé et appuyé les capacités militaires des organisations terroristes et takfiristes. Nous soulignons tout particulièrement les actions de la Turquie visant à déstabiliser encore davantage la situation au sol en envahissant le territoire syrien et en se livrant à des actes de guerre, essentiellement contre les groupes militaires kurdes syriens qui protégeaient avec succès leurs terres d'origine contre Daesh et d'autres combattants extrémistes.

8. Nous condamnons avec véhémence les crimes contre l'humanité perpétrés par toutes les parties impliquées dans ce conflit sanglant qui dure depuis six ans. Il s'agit des pires violations des droits de l'homme de l'histoire récente, qu'aucun argument ne peut excuser, qu'il soit religieux, ethnique ou politique. Les témoignages de ces violations commises dans des centres de détention contrôlés par le régime d'Assad sont effroyables.

9. Nous restons convaincus qu'il ne peut y avoir de résolution efficace du conflit ou bien de paix durable en Syrie sans la reconnaissance des crimes commis par le régime d'Assad et par d'autres acteurs du conflit. La paix ne s'oppose pas à la justice ; une paix durable exige une justice de transition. Si la justice est notre objectif, nous ne pouvons alors rester spectateur et attendre la fin de la guerre. En conséquence, nous saluons la résolution de l'ONU qui établit un mécanisme international, impartial et indépendant pour la Syrie avec, pour objectif, le recueil de preuves attestant les crimes les plus graves commis en Syrie. Nous appelons tous les gouvernements européens à octroyer à cette structure des fonds suffisants pour qu'elle soit en mesure de mener à bien son importante mission. Dans ce contexte, le PVE salue la conférence annoncée sur la Syrie qui se tiendra à Bruxelles le 5 avril 2017. À cette conférence, le PVE s'attend à la présence des forces d'opposition

démocratiques, à l'intérieur comme à l'extérieur de la Syrie. Nous insistons sur l'importance de gérer tout soutien financier par le biais d'un processus complètement transparent.

10. Nous déplorons le blocage d'un renvoi par le Conseil de sécurité de l'ONU devant la Cour pénale internationale. En conséquence, nous faisons appel à une stratégie de responsabilité coordonnée par l'UE pour les crimes commis en Syrie en demandant aux pays européens d'établir et de renforcer le principe de juridiction universelle auprès de leurs tribunaux nationaux. Plus le principe sera appliqué dans les tribunaux nationaux, plus les chances des Syriens de rester impunis seront minces.
11. Nous condamnons les actes haineux de Daesh, dans la région et au-delà, y compris les actes perpétrés contre les civils dans les rues de villes comme Berlin, Bruxelles, Istanbul, Londres et Paris, et nous souhaitons résolument la défaite de ce groupe de tueurs de masse, en amenant ces responsables de crimes de guerre devant les tribunaux. Combattre Daesh ne suffit pas si les racines de son recrutement ne sont pas prises en compte ; parmi ces racines, citons le sectarisme, la marginalisation et la discrimination contre des groupes entiers, dont les sunnites arabes. Il nous faut une stratégie claire, impulsée par les habitants, pour trouver une solution durable au conflit qui ne mène pas à la mise en place d'un successeur de Daesh. Il convient d'être attentif aux difficiles leçons tirées de la libération de Fallujah alors que la bataille de Mossoul est en cours et que celle de Raqqa approche.
12. L'Europe doit appuyer, dès que cela est possible, le développement des capacités du peuple et de la société civile syrienne, notamment en faisant appel à des parties qui défendent les droits humains, l'égalité (y compris l'égalité des sexes et les droits des minorités), la démocratie et la responsabilisation des Syriens, en Syrie mais également hors de ses frontières pour la population en exil.
13. À long terme, l'Union européenne devra rejoindre l'ONU dans l'organisation et la gestion d'un effort substantiel visant à établir un État post-guerre en Syrie.
14. Le PVE réaffirme sa solidarité avec les pays et les nations ayant des frontières communes avec la Syrie qui, en hébergeant des millions de réfugiés, ont rappelé au monde, notamment aux États européens, qu'être solidaire de personnes dans la détresse est une valeur fondamentale de l'humanité. L'Europe devrait avoir honte.
15. Nous condamnons la main mise des politiques européennes sur le développement, la migration, les affaires étrangères et la sécurité par des esprits de clocher, étroits et xénophobes. Nous demandons instamment à l'Europe d'intensifier son soutien aux voisins de la Syrie qui hébergent des millions de réfugiés ayant fui leur pays, soutien qui ne doit pas se traduire par la construction de murs destinés à empêcher les migrations ou par l'encouragement de régimes autocratiques.
16. Nous proposons aux institutions européennes et aux États membres de soutenir les programmes éducatifs destinés aux enfants réfugiés syriens. L'entente UE – Turquie n'a pas

apporté de solution à la situation des réfugiés, elle s'est contentée de déplacer le problème à l'extérieur du territoire européen. Nous exhortons nos États membres à être enfin dignes de leurs principes et à s'acquitter de leurs obligations au titre du droit international humanitaire envers les réfugiés et les demandeurs d'asile (via notamment l'octroi de visas humanitaires). Les États membres doivent tenir leurs promesses, à savoir relocaliser le nombre accepté de 160 000 réfugiés se trouvant en Grèce et en Italie. À ce jour, seulement 10 % de ces personnes ont été relocalisés. De plus, l'Union européenne devrait relocaliser un certain nombre de réfugiés (vulnérables) sélectionnés par l'UNHCR pour soulager les camps de réfugiés de la région et offrir des itinéraires sécurisés autres que ceux empruntés par les trafiquants (souvent criminels) d'êtres humains. Par ailleurs, à condition de garantir leur sécurité, nous voulons que les pays européens facilitent et sécurisent les retours volontaires de réfugiés en Syrie et contribuent à instaurer dans ce pays une nouvelle société fondée sur les valeurs démocratiques et le respect des droits humains. Nous réaffirmons notre engagement envers l'établissement d'une politique et d'une procédure véritablement européenne de l'asile.